

Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse
Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte
Band: 34 (1940)

Artikel: La "Petite Eglise" du diocèse de Lausanne et Genève
Autor: Marmier, H.
Kapitel: IIIme période : 1840-1844
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-125548>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

buts essentiels : la culture intellectuelle qu'on désirait procurer au clergé du diocèse de Lausanne et Genève et l'esprit de corps dont on voulait l'animer. Ils n'avaient pas non plus perdu leur temps et leurs efforts, car déjà on pouvait constater de réjouissants progrès.

III^{me} période : 1840-1844

La « Grande Association » de 1833 était à peine dissoute que, déjà, un nouveau groupement destiné à éditer une « Correspondance littéraire » était en voie de formation dans le clergé séculier du diocèse de Lausanne et Genève¹. En effet, dès l'annonce de la décision qui frappait de mort leur organisation de 1833, quelques membres de la « Petite Eglise » avaient exprimé au doyen Aebischer le désir de voir se reconstituer, sous une autre forme, un mouvement qui fût pratiquement à l'abri de tout soupçon et de toute récrimination. Le 15 octobre 1839, M. Aebischer signait le projet, encore vague il est vrai, mais réel cependant, d'une nouvelle association, dont il allait d'ailleurs devenir le chef.

A première vue, on aurait pu croire que cette troisième fondation était un acte de désobéissance et qu'elle était une formule insidieuse pour contourner la volonté épiscopale. La réalité est loin de là. Les promoteurs n'entendaient pas méconnaître les ordres de leur Evêque ; mais devant les inconvénients de l'isolement et pour parer au danger d'un engourdissement spirituel, ils voulaient simplement garder entre eux un lien, en s'astreignant à des travaux intellectuels, qui se feraient en pleine lumière.

Aussi la troisième Association prit-elle un caractère différent de la précédente. Au lieu d'être une collaboration de plusieurs au sens strict, elle ne fut qu'une « Correspondance » qui permettait à chacun de s'exprimer et de présenter des travaux. Il n'y avait plus de *Gazette Ecclésiastique* ; il n'y avait surtout plus le secret, qui avait autrefois tant effarouché les opposants. Cette nouvelle phase de l'existence de la « Petite Eglise » allait être, du reste, connue et approuvée par Mgr Yenny. Les membres de la « Correspondance » prirent la décision — initiative nouvelle et fort respectable — de constituer un fonds

¹ Les principales sources de documents relatifs à la troisième période de la « Petite Eglise » sont : B. S. F., M 1510, *Mélanges littéraires*, 4 volumes, 1840-1844 ; — B. C. F., Brochures Gremaud : *Esprit du clergé catholique-romain de la Suisse française*, op. cit.

pour permettre l'envoi dans les séminaires ou universités d'Italie et d'Allemagne de jeunes ecclésiastiques méritants pour leur assurer une plus complète formation.

D'ailleurs, les termes mêmes d'une circulaire adressée le 10 juin 1840 par le doyen Aebischer aux membres de l'ancienne Association disent bien le caractère du nouveau mouvement. Voici cette circulaire :

Après la dissolution de notre Association ecclésiastique, j'étais disposé à étudier pour moi, à augmenter mes relations avec des savants, à ne conserver de correspondance qu'avec quelques anciens amis éprouvés, à faire en sorte de rétablir complètement ma santé qui exige des ménagements et une vie paisible. Mais quelques confrères, que j'estime et que j'aime, m'ont témoigné un si grand déplaisir de ce nouvel isolement, un si ardent désir de voir de nouveaux liens se former entre nous, que j'ai consenti à signer, en date du 15 octobre 1839, le projet vague d'une nouvelle association qu'ils me prièrent d'organiser. Depuis lors, je me suis occupé de ce projet ; j'en ai parlé à plusieurs de ceux qui l'avaient signé comme moi, nous l'avons discuté dernièrement à Fribourg entre plusieurs, mais sans avoir pu arriver à une conclusion pratique. Si bien que nous avons décidé de liquider complètement les affaires de notre ancienne association ecclésiastique, de rembourser aux signataires du nouveau projet, comme aux autres associés, leurs mises en fonds, de leur faire rendre tous leurs papiers, ce qui s'effectuera, et de renoncer ainsi à tout projet de nouvelle association. Quelques jeunes confrères sont revenus à la charge auprès de moi et m'ont témoigné tant de bonne volonté que j'ai enfin consenti à essayer ce que je viens vous proposer :

Vous savez, Messieurs, dans quel esprit et pour quel but nous avions formé, en 1833, une Association ecclésiastique dont vous étiez tous membres. « C'était, est-il dit dans le *Programme Constitutif*, c'était pour nous maintenir dans l'esprit de notre saint état, dans l'amour et l'étude des sciences sacrées et profanes ; c'était pour nous communiquer mutuellement notre expérience dans le saint ministère, ainsi que les nouvelles du jour qui pouvaient avoir rapport à la religion, à la morale publique et à l'instruction des peuples ; et cela afin de pouvoir travailler avec plus d'ensemble à l'édification de l'Eglise de Jésus-Christ. »

Nous avons travaillé dans ce sens pendant plus de six ans, pendant lesquels nous avons acquis des connaissances utiles, excité l'émulation parmi nous, défendu les intérêts de la religion et de l'Eglise de Jésus-Christ, aidé notre Evêque de notre dévouement sans bornes.

On aurait dû nous admirer, nous encourager, nous soutenir... Cependant, loin de là, nous sommes devenus suspects ; parce que Satan, qui redoutait nos efforts, a découvert de nos secrets à l'ennemi, a soufflé la haine, a réveillé les passions de l'égoïsme, de la jalousie, de l'envie dans l'âme de plusieurs prêtres !... L'orage a grondé, la tempête est devenue furieuse ; notre pieux Evêque, trompé par la calomnie, a pris peur, il nous a frappés !... Et les associés, restés fidèles, ont gémi, ont pleuré ; mais, timides comme des

enfants, ils ont renoncé à leur louable projet de perfectionnement, partagé leurs capitaux, brûlé leurs papiers, ils se sont dissous !... La minorité, ou plutôt deux ou trois membres, disposés à soutenir leurs droits contre la tyrannie des basses passions et les exigences arbitraires de l'autorité circonvenue, ont dû céder à la force, se taire et consentir provisoirement à être traînés à la remorque des Ordres religieux, de certains gouvernants, des libéraux, tous jaloux de leur influence mal assurée. Le passé n'est plus, Messieurs, laissez-le où il est, je ne le rappelle que comme une leçon pour l'avenir. Mais convenons franchement d'une chose, c'est qu'il y a infiniment peu d'hommes tant soit peu instruits parmi le clergé de l'ancien diocèse de Lausanne et Genève, tout aussi peu de prêtres à caractère, qui aient de l'indépendance, de l'éducation, de l'usage du monde, et qui puissent faire vraiment honneur au clergé séculier, sous d'autres rapports que sous celui de l'orthodoxie et de la moralité. C'est pourquoi, il faut avant tout donner des *idées*, des *pensées* aux prêtres, pour qu'ils reconnaissent le besoin qu'ils ont d'apprendre, de développer leur intelligence, d'exercer leur jugement, de déposer leurs préjugés, de se polir et de se mettre à la hauteur de la civilisation moderne, afin de pouvoir s'en servir, la diriger, jusqu'à un certain point et la rendre moins dangereuse.

Je ne viens donc pas vous proposer une *nouvelle association* qui ait sa constitution, ses règlements organiques, ses capitaux, ses serments, etc... Pour cela, nous manquons d'*hommes* ; mais je viens vous proposer le moyen de *former des hommes*, avec lesquels nous pourrons plus tard faire de plus grandes choses. Je viens vous proposer, Messieurs, une simple « Correspondance littéraire », dont je serai le fondateur si elle s'établit, et que je dirigerai jusqu'à ce que quelqu'un de capable, sous tous les rapports, veuille bien me remplacer.

Notre « Correspondance » n'aura point d'*avenir certain*, puisque nous pouvons cesser quand il nous plaira, et que chaque correspondant peut se retirer selon son bon plaisir ; elle n'aura point de capitaux, point de réponce envers qui que ce soit, puisqu'elle ne sera ni une *corporation*, ni un *corps constitué*, ni une *société*, mais une simple « Correspondance littéraire » où chacun signera ses lettres et en répondra au besoin...

En annexe à ce message d'introduction, M. Aebischer faisait parvenir à vingt et un confrères, qui avaient signé avec lui, le 15 octobre 1839, le premier projet de « Correspondance littéraire », un *Règlement*¹ du mouvement qu'on désirait entreprendre.

Ce *Règlement*, divisé en six chapitres — But, Organisation, Mode, Objets, Finances, Règles générales de la « Correspondance littéraire » — définit assez bien l'activité du groupement qui venait de s'organiser. Le but que se proposaient les membres de cette troisième Association était le même que précédemment : « S'instruire dans les sciences sacrées

¹ B. S. F., *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 6-11.

et profanes, en se communiquant leurs pensées, le fruit de leurs études, de leurs lectures, le résultat de leurs relations et de leur expérience, parce qu'ils ont l'intime conviction que plus un prêtre est instruit de la vraie science, plus aussi il est à même de bien instruire ceux qui sont confiés à ses soins spirituels, de faire admirer et aimer la religion, la vertu, l'état ecclésiastique, d'être utile à l'Eglise, à la société, à la famille, à l'individu, à lui-même, et que, dans tous les temps, l'ignorance du clergé a été un malheur¹. »

Quant à l'organisation de la « Correspondance », elle était sensiblement différente du mode en vigueur auparavant. Le chef, désigné par le *Règlement* lui-même, était, de plein droit, le doyen Aebischer ; personne ne pouvait être admis dans le groupement « sans son consentement positif » ; à lui seul appartenait le droit de désigner son successeur². Dans les *Observations*³ qui accompagnaient l'envoi du *Règlement* aux membres de la « Petite Eglise » de 1840, M. Aebischer expliquait, du reste, dans un texte⁴ plein de saveur les raisons de cette organisation. Les voici :

La monarchie absolue est indubitablement le gouvernement le plus naturel, le plus fort, le plus capable d'opérer de grandes choses. C'est pourquoi je veux en essayer ; ce qui a d'autant moins d'inconvénients que tout est provisoire dans notre entreprise et que ceci pourra être changé dans la suite si l'expérience nous apprend quelque chose de mieux. J'ai mis que le directeur a le droit de se nommer un successeur, parce que si notre correspondance dure, il faut que le même esprit la dirige pour arriver à un résultat certain et personne ne peut mieux découvrir ce *même esprit* dans un autre que celui qui a créé la correspondance avec réflexion.

L'objet de la « Correspondance littéraire » de 1840 était double : d'une part, présenter des travaux sur des sujets libres, à choisir cependant dans les seuls domaines « scientifique, historique et critique » ; d'autre part, faire suivre chaque étude d'une notice bibliographique sur les ouvrages que le correspondant venait de lire, excellente manière, précieuse à cette époque surtout, d'avoir en quelque sorte un Bulletin bibliographique sur les livres récemment parus⁵.

Quant à la méthode de travail, elle consistait dans l'envoi, par chaque correspondant, tous les quatre mois, d'une étude scientifique

¹ *Règlement*, § 1.

² *Règlement*, § 2.

³ B. S. F., *Mélanges littéraires*, op. cit., p. 4-6.

⁴ *Observations*, § 2.

⁵ *Règlement*, § 4.

que le directeur faisait lithographier. Un cahier de 44 pages in-4^o, intitulé *Mélanges littéraires*, paraissait six fois par année, tous les deux mois ; il était adressé à chaque membre de la « Petite Eglise ». Les travaux devaient être publiés intégralement sans retouche aucune, sous la responsabilité personnelle des auteurs. Seul le directeur pouvait joindre, sous forme de *Nota Bene*, des observations à ces travaux ; mais si les correspondants protestaient, leur réclamation devait être insérée dans le cahier suivant¹.

Les articles qui paraissaient dans les *Mélanges littéraires* étaient signés de façon curieuse ; chaque auteur se faisait connaître par la première et la deuxième lettre de son nom² et, pour mieux dérouter les indiscrets, cette signature abrégée se mettait non à la fin, mais au début des articles³.

Le *Règlement* prévoyait que l'Association, après une année d'activité, procéderait à l'élection d'un Conseil qui aurait pour mission d'assister le directeur. La constitution de ce Conseil était fixée dans les termes suivants : « Les deux correspondants qui, à la fin de la première année, seront jugés par les *trois quarts* de leurs confrères avoir le plus d'*instruction*, de *formes*, d'*expérience* et de *caractère*, seront déclarés conseillers et formeront le Conseil du directeur, avec voix consultatives, *droit* et *devoir* de lui faire des observations, des remontrances au besoin⁴. » C'était, semble-t-il, le contrepoids aux inconvénients possibles du système monarchique...

Enfin, chaque correspondant pouvait proposer au directeur l'admission d'un nouveau membre⁵. Quant aux exclusions, il appartenait au directeur et à son conseil de les prononcer, s'il y avait lieu, toutefois seulement après deux avertissements⁶.

Le *Règlement* et les propositions de M. Aebischer furent accueillis avec enthousiasme par quelques ecclésiastiques⁷. D'autres furent plus réservés, qui avaient cependant adhéré à la « Grande Association », mais qui craignaient un nouvel échec et se demandaient s'ils n'alleraient pas déplaire à leurs Supérieurs⁸. Parmi les témoignages

¹ *Règlement*, § 3.

² Par exemple Clerc s'indiquait C...c, Chaney — C...y, Chavin — C...n, Chammartin — Ch...n, Sallin — S...n, Stöcklin — St...n, etc.

³ *Règlement*, § 6, N^o 1. ⁴ *Règlement*, § 6, N^o 5.

⁵ *Règlement*, § 5, N^o 4. ⁶ *Règlement*, § 6, N^o 6.

⁷ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 30, 57, 60, 70-71, 85, 89.

⁸ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 35.

réconfortants adressés au doyen Aebischer, il convient de citer ici le début de la première correspondance envoyée aux *Mélanges littéraires* par M. l'abbé Marilley, le futur Evêque, alors vicaire à Genève (St-Germain) ¹ :

Monsieur le Doyen, Je me suis associé de cœur et d'âme aux sentiments de reconnaissance qui vous ont été exprimés par les correspondants de la première section, et que j'ai lus avec grande consolation dans le N° 1 de nos *Mélanges littéraires*. Cependant, j'éprouve le besoin de vous manifester encore l'admiration que j'éprouve à la vue de tout ce que votre zèle vous fait entreprendre et réaliser pour nous inspirer le goût de l'étude et imprimer à nos travaux une bonne direction ; pour nous aider à devenir des prêtres capables de faire honneur à la religion par nos vertus, par notre savoir, par des vues, des sentiments et des procédés qui soient en harmonie avec la dignité dont nous sommes revêtus et la mission sublime qui nous a été confiée. Puissent tant de fatigues ne pas altérer votre précieuse santé, afin que nous puissions, nous surtout jeunes recrues de la milice sainte, profiter longtemps encore de vos conseils, de vos lumières et de votre longue expérience ! Puisse la *Correspondance littéraire* ne pas vous occasionner les ennuis que vous avez éprouvés, il y a une année à peu près, en voyant notre Association tomber sous les coups redoublés de la jalousie, de la malveillance et de la perfidie !...

Trois motifs principaux me donnent lieu d'espérer que ce dernier vœu aura son accomplissement : 1^o La *nacelle* que vous avez mise à flot est censée construite avec les meilleurs matériaux du *bâtiment naufragé*. 2^o Le gouvernail se trouve entre vos mains. 3^o Enfin, puisqu'on a fait un crime à l'∞ dissoute des vœux qu'elle a exprimés, des efforts qu'elle a faits pour rendre plus forte, plus rationnelle et plus respectable l'action de l'administration ecclésiastique dans notre diocèse, pour relever le clergé séculier à ses propres yeux et le rendre digne du rang qui lui appartient et qu'il doit occuper ; notre *nouvelle embarcation* n'ira plus braver les orages et les tempêtes, se jeter au milieu des écueils pour servir l'*Etat*. Ce sera tout simplement un *navire de commerce* qui explorera les riches et paisibles régions de la science sacrée et profane pour nous apporter au moins quelques échantillons des trésors que ces régions possèdent ²...

A la suite du premier appel de M. Aebischer, les adhésions arrivèrent. Le 23 juin 1840, le fondateur et directeur signalait qu'il avait reçu treize réponses favorables ³ ; le 12 juillet suivant, il pouvait annoncer que tous les confrères auxquels il avait adressé sa première circulaire avait notifié leur participation aux travaux de la « Corres-

¹ *Status Cleri diocæsis Lausannensis et Genevensis.*

² *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 70-71.

³ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 15.

pondance », sauf deux qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté, devaient y renoncer¹.

A la fin de la première année de cette reprise, soit en mai 1841, les adhérents étaient au nombre de vingt et un. Ils étaient groupés en deux sections, afin de faciliter l'envoi et la publication des travaux : un fascicule des *Mélanges littéraires* paraissait tous les deux mois ; chaque section se chargeait de fournir la matière d'un fascicule sur deux².

Voici la liste³ des vingt et un associés :

<i>1^{re} section</i>	<i>2^{me} section</i>
MM.	MM.
Aebischer, doyen de Neuchâtel.	Longchamp, curé de Villarepos.
Caille, vicaire au Crêt.	Mariley, vicaire à Genève.
Chammartin, curé de Mézières.	Martin, curé d'Assens.
Chaney, curé d'Estavayer-le-Lac.	Michel, prof. à Châtel-St-Denis.
Chassot, direct. au Petit Séminaire.	Minguely, curé de Rue.
Chavin, curé de Châtonnaye.	Peiry, doyen du Crêt.
Corminbœuf, direct. au Grand Sémin.	Sallin, direct. au Grand Séminaire.
Favre, curé de La Chaux-de-Fonds.	Sansonnens, curé de Belfaux.
Gobbet, chanoine de Romont.	Schwertfeger, supér. du Petit Sémin.
Hayoz, prieur de Semsales.	Stœcklin, coadjuteur à St-Nicolas.
Kilchoer, chanoine de St-Nicolas.	

A cette liste des premiers adhérents, il faut joindre certains noms qui vinrent s'ajouter au cours des années suivantes de la « Correspondance littéraire », tels ceux de MM. Coquet, curé du Cerneux-Péquignot ; Ruedin, curé de Cressier-Le Landeron⁴ ; Wicky, vicaire à Genève⁵ ; Grauser, chanoine de St-Nicolas⁶, etc. Comme on le voit, le chiffre des membres n'atteignit jamais le nombre de 75 ainsi que cela avait été le cas durant la période de 1833 à 1839. Toutefois, l'élite du clergé diocésain s'y trouvait ; la presque totalité des associés étaient des Fribourgeois, sinon par leur domicile, du moins par leur origine.

Néanmoins, on doit noter dans cette nomenclature des prêtres du diocèse de Lausanne et Genève l'absence de deux noms : ceux de MM. Dey et Clerc, qui avaient pourtant été si actifs auparavant. Cette abstention était-elle la suite d'une animosité de leur part ou

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 35.

² *Règlement*, § 3 ; — *Observations*, § 3.

³ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 291.

⁴ Op. cit., 1842 (1^{er} septembre), p. 1.

⁵ Op. cit., 1842 (1^{er} novembre), p. 49.

⁶ Op. cit., 1843 (1^{er} janvier), p. 1.

d'une mésentente ? Non. De la part de M. Clerc, alors supérieur du Grand Séminaire de Fribourg, c'était une mesure de prudence¹, tandis que l'abstention de M. Dey était motivée par une raison de santé : M. Aebischer le savait.

Cependant, les noms de MM. Dey et Clerc devaient réapparaître plus tard dans l'histoire de la « Petite Eglise ». M. Dey allait collaborer aux travaux de la « Correspondance littéraire » par la publication d'une série d'études historiques fort intéressantes ; en outre, tous deux furent subitement invités, le 9 février 1844 — quelques mois avant la disparition définitive du mouvement — à devenir membres d'honneur² de l'Association. Ils acceptèrent³.

Quelle était la raison de cette invitation ? On ne peut le dire exactement ; mais il est permis de supposer qu'en cette année 1844, où la « Petite Eglise » subissait à nouveau de dures attaques, les dirigeants d'alors, M. Aebischer le premier, aient voulu s'assurer le protectorat d'hommes qui étaient très considérés dans le diocèse et dont l'un, M. Dey, était un ami intime de Mgr Yenny.

Quoi qu'il en soit, pendant plus de cinq années, de 1840 à 1844, le doyen Aebischer assuma avec une belle énergie la direction de la « Correspondance littéraire ». Il écrivit lui-même une série d'articles de théologie morale et de théologie pastorale ; mais sa principale activité consista à corriger, commenter et annoter les pages nombreuses qui parurent dans les *Mélanges littéraires* et à fournir, sous forme de *Nota Bene*, la critique des travaux de ses confrères, auprès desquels il jouissait incontestablement d'un prestige considérable.

Les diverses études qui furent présentées par les membres de l'Association n'étaient pas des documents secrets ; elles étaient publiées tous les deux mois en des cahiers in-4^o qui étaient envoyés à chaque membre⁴ de la « Correspondance littéraire » ; ceux-ci avaient la faculté, dit le *Règlement*, de lire ces travaux à qui bon leur semblait, mais ils ne devaient pas s'en dessaisir⁵. Aujourd'hui, les divers cahiers forment, fascicule après fascicule, quatre volumes de 700 pages, grand format et écriture serrée, le tout polygraphié. La collection de ces volumes existe encore dans l'une ou l'autre bibliothèque⁶.

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 35.

² A. E. F., *Papiers J.-J. Dey*, 67, 1, Lettres de M. Aebischer du 5 février 1844 ; réponse de M. Dey du 9 février 1844.

³ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1844, 11 février 1844, p. 39.

⁴ *Règlement*, § 3. ⁵ *Règlement*, § 6.

⁶ Entre autres à la Bibliothèque du Grand Séminaire de Fribourg : M 1510.

La matière des études entreprises, au cours de la troisième période de la « Petite Eglise », fut considérable et surtout très diverse. On trouve dans les *Mélanges littéraires* des thèses de théologie dogmatique et ascétique, des dissertations sur les événements et les mœurs de l'époque, des travaux d'histoire et de sciences naturelles, un traité d'éloquence et même des pages de poésie.

La préoccupation dominante des correspondants était cependant ailleurs : elle visait à la recherche de tout ce qui pouvait favoriser la formation sacerdotale des membres de l'Association et leur adaptation aux nécessités de l'heure. C'est ainsi que les *Mélanges littéraires* contiennent une série de travaux très intéressants — dont certains tout à fait remarquables de MM. Aebischer et Marilley — études qui, par leur sérieux et leur sens sainement pratique, seraient dignes de figurer dans les meilleurs traités de théologie pastorale. Voici, dans ce domaine, quelques titres particulièrement suggestifs :

De M. Aebischer, doyen de Neuchâtel :

*Sur le Clergé et sur l'esprit de corps qui doit l'animer*¹ ; — *Pensées sur les Vicaires*² ; — *Observations sur les Evêques*³ ; — *Moyens d'acquérir et de fortifier en nous l'esprit ecclésiastique*⁴.

De M. Marilley, vicaire à Genève :

*Le prêtre dans les pays mixtes*⁵.

De M. Corminbœuf, directeur au Grand Séminaire de Fribourg :

*Quelques réflexions sur le prêtre considéré comme homme social*⁶ ;

— *L'esprit de corps dans le Clergé séculier*⁷.

De M. Gobbet, chanoine de Romont :

*Considérations sur la neutralité politique du prêtre*⁸.

De M. Longchamp, curé de Villarepos :

*Quelques mots sur les Ecoles primaires de la campagne dans le canton de Fribourg*⁹.

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1842, 1^{er} novembre, p. 1-5 ; 1843, 1^{er} mars, p. 74-82.

² Op. cit., 1842, 1^{er} juillet, p. 32-35.

³ Op. cit., 1842, 1^{er} novembre, p. 45-49.

⁴ Op. cit., 1844, p. 117-120.

⁵ Op. cit., 1842, 1^{er} septembre, p. 13-17 ; 1843, 1^{er} janvier, p. 52-59 ; 1843, 1^{er} mai, p. 147-155.

⁶ Op. cit., 1840, p. 229-234 ; 1841, p. 13-19, 231-237.

⁷ Op. cit., 1844, p. 12-16, 112-117.

⁸ Op. cit., 1841, p. 39-43, 130-135.

⁹ Op. cit., 1843, 1^{er} mars, p. 118-121.

De M. Favre, curé de La Chaux-de-Fonds :

*Pensées sur les Vicaires*¹ ; — *A propos de l'Autorité épiscopale*².

De M. Ruedin, curé de Cressier-Le Landeron :

*Bibliothèques portatives pour les paroisses*³.

A côté de l'effort accompli dans les domaines de la théologie dogmatique et de la théologie pastorale, les membres de la « Correspondance littéraire » consacrèrent de nombreuses études aux questions historiques. A certaines heures, ce furent même ces travaux-là qui furent les plus nombreux. Voici quelques indications d'auteurs et de titres :

De M. Dey, chapelain d'Echarlens :

Les Prévôts de Lausanne ; — *Notice sur Conon d'Estavayer* ; — *Anciennes Eglises de Lausanne et du canton de Vaud* ; — *Notes sur la République de Berne* ; — *Les premiers colons romains à Avenches* ; — *Notice sur les Frères Pareau de Romainmôtier* ; — *Sur un acte d'affranchissement de 1059 du Chapitre de Lausanne* ; — *Sur un Mandat de 1515 d'Aymon de Montfaucon* ; — *Les Monastères au X^{me} siècle*⁴.

De M. Kilchœr, chanoine de St-Nicolas, puis secrétaire de la Nonciature de Lucerne :

*Relation de la réception faite à Fribourg en 1698 à Son Exc. Mgr Jules Piazza, nonce du Pape*⁵ ; — *Un Synode diocésain à Fribourg en 1579*⁶.

De M. Martin, curé d'Assens :

*Notes sur l'histoire du canton de Vaud*⁷ ; — *Lettre du XVI^{me} siècle à LL. EE. de Berne et de Fribourg par les habitants de Grandson qui tiennent à la Messe*⁸.

De M. Michel, professeur à Châtel-St-Denis :

*Le Concile d'Epaone*⁹ ; — *Le martyre de François Folch, à Vevey, en 1643*¹⁰ ; — *La Papauté au X^{me} siècle*¹¹.

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1842, 1^{er} novembre, p. 6-11.

² Op. cit., 1843, 1^{er} mars, p. 99-104.

³ Op. cit., 1843, 1^{er} mars, p. 123-126.

⁴ Op. cit., 1844, p. 130-135, Appendice.

⁵ Op. cit., 1840, p. 165-168.

⁶ Op. cit., 1840, p. 66-69.

⁷ Op. cit., 1840, p. 168-173, 262-268 ; 1841, p. 104-109.

⁸ Op. cit., 1840, p. 45-46.

⁹ Op. cit., 1843, 1^{er} janvier, p. 32-37 ; 1^{er} mai, p. 127-136.

¹⁰ Op. cit., 1844, p. 69-74.

¹¹ Op. cit., 1844, p. 122-130.

De M. Chaney, curé d'Estavayer-le-Lac :

*La Cathédrale de Lausanne, son trésor et ses revenus*¹ ; — *Les dîmes de l'Evêché de Lausanne, avant la Réforme*².

De M. Chammartin, curé de Mézières :

*Les services rendus à la religion catholique en Suisse par saint Charles Borromée*³.

De M. Minguely, curé de Rue :

*La réception du Concile de Trente en Suisse et en particulier dans le canton de Fribourg*⁴.

De M. Chassot, directeur au Petit Séminaire de Fribourg :

*L'état du diocèse de Lausanne sous Aymon de Montfaucon avant la Réforme*⁵.

Les travaux d'histoire ancienne ou médiévale auxquels bon nombre de membres de la « Correspondance littéraire » s'appliquèrent ne firent pas oublier à leurs auteurs les événements contemporains. On se souvient que, durant la période précédente de la « Petite Eglise », une *Gazette Ecclésiastique*, dont le rôle était de renseigner ses lecteurs sur les événements du jour, avait existé et obtenu un très large succès. On n'avait pas oublié ce procédé d'information. Aussi, dès les débuts de l'Association de 1840, lorsqu'un fait d'importance se déroulait dans la paroisse de l'un des correspondants, un compte rendu était immédiatement rédigé pour paraître dans les *Mélanges littéraires*. C'est ainsi qu'il reste aujourd'hui dans ces cahiers une série de notes très précieuses qui pourront servir dans l'avenir à l'histoire religieuse du diocèse de Lausanne et Genève. Ces notes concernent principalement les paroisses de Genève⁶, La Chaux-de-Fonds⁷, Estavayer-le-Lac⁸, Cheyres⁹, Rue¹⁰, Semsales¹¹, Echallens¹², Villarepos¹³. Les unes traitent du chant

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1842, 1^{er} novembre, p. 24-29.

² Op. cit., 1843, 1^{er} mars, p. 111-117.

³ Op. cit., 1842, 1^{er} juillet, p. 11-14 ; 1^{er} novembre, p. 16-19.

⁴ Op. cit., 1840, p. 138-143.

⁵ Op. cit., 1844, p. 24-28.

⁶ Op. cit., 1840, p. 173, 202-207.

⁷ Op. cit., 1840, p. 118-119.

⁸ Op. cit., 1840, p. 28.

⁹ Op. cit., 1840, p. 33.

¹⁰ Op. cit., 1840, p. 60-61.

¹¹ Op. cit., 1842, 1^{er} juillet, p. 7-9.

¹² Op. cit., 1843, 1^{er} janvier, p. 60-61.

¹³ Op. cit., 1841, p. 89.

ecclésiastique en Suisse romande¹; d'autres signalent des initiatives religieuses prises dans le canton de Vaud². Enfin, une statistique fort bien faite indique une foule de détails très instructifs sur la situation des diverses confessions en Suisse à cette époque³.

Les notes d'histoire contemporaine ne se bornent point à la Suisse. Il en est qui renseignent sur la vie catholique à Rome⁴, sur la situation en France⁵, en Angleterre⁶. Certaines pages, écrites par M. le doyen Chaney, d'Estavayer-le-Lac, d'après les récits d'un de ses paroissiens, Ferdinand Perrier⁷, décrivent l'état de la Syrie⁸ au milieu du XIX^{me} siècle.

Enfin, toujours dans la chronique des événements contemporains, les *Mélanges littéraires* nous livrent une série de chapitres consacrés à l'histoire des Petit⁹ et Grand Séminaires¹⁰ de Fribourg, au cours des années 1835 à 1842. Ce sont des pages extrêmement intéressantes, très documentées, qui donnent des explications inédites sur des changements apportés à la vie de ces maisons au cours de l'année 1842 en particulier.

En ce qui concerne le Grand Séminaire de Fribourg, il faut savoir que, depuis de nombreuses années, depuis 1818 peut-on dire, de graves difficultés avaient surgi entre la direction et les Pères Jésuites du Collège St-Michel auxquels était confiée la formation intellectuelle des clercs du diocèse de Lausanne et Genève, tandis que l'éducation ecclésiastique et la direction du Séminaire étaient réservées au clergé séculier. Ce

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1841, p. 318-324; 1844, p. 92-98.

² Op. cit., 1840, p. 168-175; 1843, 1^{er} mai, p. 156-160.

³ Op. cit., 1840, p. 186-188.

⁴ Op. cit., 1841, p. 97-103, 177-180, 295-301; 1842, 1^{er} septembre, p. 2-6; 1843, 1^{er} janvier, p. 46-47; 1842, 1^{er} septembre, p. 35-41.

⁵ Op. cit., 1841, p. 258-261; 1843, 1^{er} mars, p. 90-93; 1844, p. 20-24, 90-91, 98-103.

⁶ Op. cit., 1841, p. 68-72.

⁷ M. Ferdinand Perrier, d'Estavayer-le-Lac, était né en 1812. Après avoir terminé ses études à 17 ans, il s'était engagé en 1829 dans le 2^{me} Régiment suisse au service de Naples en qualité de sous-lieutenant; il resta jusqu'en 1834 dans les troupes de S. M. le Roi des Deux-Siciles; puis, de 1835 à 1840, il fut officier en Egypte et ainsi prit part à la guerre turco-égyptienne de 1839 (Cf. article *Perrier* dans D. H. B. S.).

⁸ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1841, p. 253-257.

⁹ Op. cit., 1840, p. 213-216; 1841, p. 43-49, 143-148; 1842, 1^{er} juillet, p. 15-20; 1842, 1^{er} septembre, p. 1; 1842, 1^{er} novembre, p. 42-45; 1843, 1^{er} mars, p. 105-110.

¹⁰ Op. cit., 1841, p. 73-81, 149-154, 188-196, 238-245, 301-307; 1842, 1^{er} juillet, p. 2-7; 1842, 1^{er} septembre, p. 2.

dualisme — qu'André-Joseph Rossier, le fondateur du Séminaire de Fribourg, avait voulu éviter — ne tarda pas à se faire sentir et à être la source de multiples difficultés. Les choses s'envenimèrent vers 1835. Il y avait eu des réclamations en 1828 déjà ; depuis, la situation ne s'était guère améliorée. Enfin l'orage éclata. Dans un long Mémoire¹, *Coup d'œil sur le Séminaire de Fribourg à la fin de l'année scolaire 1841-1842*, mémoire remis à Mgr Yenny le 21 août de cette année-là, le Supérieur et les directeurs du Séminaire de Fribourg faisaient observer que leurs élèves devaient pour ainsi dire suivre deux maîtres : le Séminaire et le Collège. Ils appuyaient leur thèse sur des faits précis et rappelaient ce que les Supérieurs du passé, M. Baur et Mgr Gottofrey, avaient déjà dit à ce sujet ; ils terminaient en affirmant que si leurs tentatives d'amélioration des rapports entre les deux établissements échouaient encore une fois, la retraite était le seul parti qui leur restait.

Par une lettre du 31 août 1842, Mgr Yenny répondit aux signataires du Mémoire que leur démission conditionnelle était acceptée. Quelques mois plus tard, les Pères Jésuites du Collège St-Michel publiaient une brochure, *Eclaircissements sur le Mémoire intitulé : « Coup d'œil sur le Séminaire »*² où ils présentaient une justification fort intéressante de leur attitude³.

Des difficultés analogues étaient survenues relativement au Petit Séminaire de Fribourg. M. l'abbé Chassot, futur secrétaire épiscopal, les relate dans les cahiers de la « Petite Eglise ».

Les *Mélanges littéraires* renferment, dès lors, des échos de ces heures douloureuses : documents précieux qui nous renseignent objectivement, semble-t-il, sur les événements religieux de Fribourg des années 1835 à 1842. Ces chapitres nous fournissent tout d'abord des récits dus à la plume de témoins oculaires ; de plus, des hommes pondérés, comme M. Favre — alors curé de La Chaux-de-Fonds, qui devait être appelé au Grand Séminaire de Fribourg en 1843 — et comme M. Sallin, qui fut secrétaire épiscopal, ne craignirent pas d'apporter leurs voix au débat.

La « Correspondance littéraire » qui avait commencé sur des bases modestes en 1840 se développa très favorablement dans les années qui suivirent. A parcourir les études publiées en 1841 et 1842 spécialement,

¹ A. E. F., G. S. 921.

² B. C. F., L. 67.

³ A. E. F., G. S. Dossier Clerc ; — H. MARMIER : *Le Séminaire de Fribourg*, op. cit., p. 45-48.

on voit qu'en cette troisième période, la « Petite Eglise » gagnait, si ce n'est en importance numérique, du moins en valeur intellectuelle. Les travaux présentés étaient de plus en plus intéressants ; ils étaient aussi de plus en plus nombreux.

Les finances de l'Association, alimentées d'abord par les seules cotisations des membres¹, furent, au bout de quelques mois, soutenues aussi par des dons de diverses personnalités du diocèse de Lausanne et Genève². C'est alors que les adhérents de la « Petite Eglise » songèrent à constituer un fonds pour l'envoi dans les Séminaires et Universités d'Italie ou d'Allemagne de jeunes ecclésiastiques que leurs aptitudes paraissaient désigner pour ces études supérieures³. L'Evêque, qui avait été nanti de l'existence de la « Correspondance littéraire », de sa composition et de ses initiatives, daignait, le 7 août 1841, faire adresser par son secrétaire, M. Perroulaz, la lettre suivante à M. Aebischer⁴ :

D'après l'entretien que j'ai eu avec vous le 19 du mois dernier, et conformément à vos désirs, j'ai donné confidentiellement connaissance à Sa Grandeur de l'existence de votre « Correspondance littéraire », en lui nommant les correspondants. Je lui ai ensuite exposé, aussi fidèlement que possible, votre but, comme aussi vos intentions d'envoyer, plus tard, quelques aspirants à l'état ecclésiastique en Italie, en Allemagne, pour s'instruire, se former et apprendre les langues de ces pays, en ajoutant que, sur ce dernier point, vous comptiez sur son autorisation. Je ne lui ai pas parlé des voyages ; cela, à mes yeux, ne pouvant offrir aucune difficulté.

Monseigneur m'a répondu que, dès qu'il ne s'agissait que d'une Correspondance instructive et littéraire, Il ne pouvait que la voir de bon œil ; que, connaissant les correspondants, Il avait pleine confiance en eux et comptait sur le bon esprit qui les anime, et qu'Il accorderait volontiers à de jeunes aspirants à l'état ecclésiastique la permission d'aller étudier dans des séminaires d'Italie ou d'Allemagne, qu'Il choisirait ou qu'Il agréerait...

Malgré cette approbation de Mgr Yenny, malgré le beau zèle des correspondants au cours des années 1840 à 1843, la « Correspondance littéraire » devait, elle aussi, rencontrer de l'opposition. Il semble que c'est en 1843 que l'animosité se précisa. Au retour d'un voyage à Paris, M. Aebischer écrivait le 1^{er} mars 1843⁵ :

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1840, p. 5, 6, 9, 10, 16, 243.

² Op. cit., 1840, p. 240 ; 1841, p. 1-2.

³ Op. cit., 1841, p. 1-2, 60-63.

⁴ Op. cit., 1841, p. 61-62.

⁵ Op. cit., 1843, 1^{er} mars, p. 72-74.

... Depuis que je suis de retour chez moi, on m'a dit et écrit « que notre Correspondance excitait de nouveau la méfiance, la jalouse, même la haine — qu'on nous appelait les vingt et un, la « Petite Eglise », les Presbytériens — qu'on me prêtait toute espèce de mauvaises intentions ; qu'on répandait les plus injurieuses insinuations sur ma foi, sur ma conduite, sur mes vues — que plusieurs correspondants étaient ébranlés, qu'ils voudraient oser se retirer ; parce qu'en effet on ne comprenait pas bien ce que je voulais, quel but avait la Correspondance et à quoi elle servait ; qu'il serait peut-être difficile de décider si elle ne faisait pas plus de mal que de bien »...

A ce message angoissé de M. Aebischer, la réponse des membres de la « Petite Eglise » fut unanime : il faut continuer une entreprise aussi utile que la nôtre et lui donner plus de stabilité et plus d'étendue¹.

Toutefois, l'orage grondait ; des ennemis, qu'on ne peut identifier exactement, mais qui n'étaient sûrement pas à l'Evêché de Fribourg — à lire la documentation — en voulaient à la « Correspondance littéraire ». Pour le bien de la paix, M. Moullet, vicaire général de Mgr Yenny, demanda, en automne 1843, que la publication des travaux fût suspendue durant quelques mois. On lui obéit². Néanmoins, le 1^{er} janvier 1844, on reprit la « Correspondance », qui devait encore, cette année-là, fournir de beaux travaux, notamment dans le domaine de l'histoire.

Les polémiques produisaient toutefois leur effet : la « Petite Eglise » se désagrégeait. M. Longchamp, curé de Villarepos, l'un des membres les plus actifs, essaya de ranimer le courage des défaillants. Il le fit par ce message plein de cœur adressé à ses confrères membres de la « Correspondance littéraire »³ :

... En apprenant l'automne passé et, de nouveau au commencement de cette année, l'acharnement que l'on a mis à calomnier notre Correspondance, dans le but bien évident de la détruire, je me suis souvent demandé quel était le but de nos détracteurs et comment ils pouvaient concilier une profession ouverte de piété avec des propos si opposés à la charité ; je pourrais dire à la justice ! Et me rappelant tout le bien que m'avaient fait, dans mon isolement, et l'ancienne association et notre correspondance, je me disais à moi-même : si, nous surtout jeunes prêtres, si nous savions comprendre les déceptions, les ennuis, les dangers et les fautes que nous pourrions éviter, en établissant des rapports de confiance

¹ *Mélanges littéraires*, op. cit., 1843, 1^{er} mai, p. 178-186.

² Op. cit., 1844, p. 1-12.

³ Op. cit., 1844, p. 29-34.

avec des hommes vertueux et instruits, avec des confrères qui ont acquis l'habitude des affaires, la connaissance du cœur humain, en un mot avec des prêtres formés par l'expérience dans des positions pénibles et difficiles, si, dis-je, nous savions bien peser ces avantages, alors nous connaîtrions quels sont nos vrais intérêts et nos vrais amis, nous saurions le cas que nous devons faire de toutes ces déclamations, de tous ces bavardages et de toutes ces calomnies par lesquelles on cherche à rendre odieux quelques prêtres qui veulent se connaître, s'entraider et s'instruire...

... Pourquoi donc faut-il que chez nous ces quelques prêtres qui, au sù de leur Vénérable Evêque, prennent un moyen pour se rendre plus à même de faire le bien dans leur saint état, soient l'objet de la jalousie et de la haine de ceux qui devraient au contraire les soutenir et les encourager ? Surtout dans notre diocèse, où le jeune clergé n'a pas les mêmes ressources, les mêmes moyens pour se former, que dans un grand nombre d'autres pays. En effet, que se passe-t-il chez nous ? Quelle carrière devons nous parcourir avant d'être relégués et livrés à nous-mêmes, comme curés ou comme chapelains dans un village ?

... Ayant donc parcouru tous les degrés de l'*éducation cléricale*, nous voilà placés dans un des bénéfices du diocèse. Si nous sommes dans une ville, ou dans un poste qui nous mette dans le cas d'avoir des rapports de devoir, ou de bienséance avec des personnes instruites clairvoyantes et bien élevées, que de fois nous serons embarrassés ! (à moins que nous soyons du nombre de ceux qui ne savent pas même douter) que de fois nous ferons rire à nos dépens ! et, ce qui est bien plus malheureux, que de fois nous nuirons à notre ministère ! Si nous sommes placés dans un poste de la campagne, notre isolement et nos relations avec les paysans feront que nous reprendrons en peu de temps leurs goûts, leur genre et leurs manières, avec une dose plus ou moins forte de suffisance et de prétentions ; de sorte qu'au bout de quelques années M. le Curé, ou M. le Chapelain, ne se plaira plus dans la compagnie de ses confrères, ne parlera plus de science ni de ministère ; mais il prendra sa récréation en fumant la pipe dans une auberge avec des paysans, il fera ses délices de leur parler d'intérêts, de bétail, etc. Or, c'est dans cet état de choses, que je ne crois que trop réel, que l'on ose prendre toutes espèces de moyens pour calomnier et désunir quelques prêtres qui ont recours à un moyen si inoffensif pour se connaître plus particulièrement, pour s'édifier et s'instruire ! En vérité, il faut l'avoir vu et entendu pour pouvoir le croire ! Que des méchants, que des anti-prêtres jettent des cris d'alarmes, qu'ils aient recours à leur arme ordinaire, à la calomnie, pour nous isoler et nous diviser, je les comprendrais ; mais que ce soient des personnages haut placés, chargés de procurer le bien de la religion, des prêtres même, des personnes qui font profession ouverte de piété ! Vraiment cela serait incroyable, si les preuves n'étaient pas plus qu'évidentes. Pour moi je m'estimerai toujours honoré et heureux d'être membre de la Correspondance ecclésiastique des prêtres du diocèse de Lausanne et de Genève, tandis qu'elle sera animée des intentions droites et pures qui l'ont dirigée jusqu'à présent. A tous nos détracteurs je répondrai par la belle maxime de feu M. Vuarin, l'illustre

curé de Genève : *Je crains la médisance et non la calomnie.* Je crains et, avec la grâce de Dieu, je craindrai toujours, que l'on puisse dire de moi avec quelque vérité et avec quelque fondement : Un tel prêtre est de mœurs suspectes, il boit avec excès, il néglige sa paroisse, ses instructions, ses catéchismes, ses malades, etc. ; mais que l'on m'appelle presbytérien, ennemi de l'Evêché, des couvents, etc., tout cela m'est fort indifférent. Je sais à quoi m'en tenir ; je sais quels sont mes sentiments de respect, d'obéissance et de dévouement pour notre Vénérable et Saint Evêque, qui dans plus d'une circonstance a été pour moi un bon père ; je me suis toujours fait un devoir de suivre ses directions. Quant aux couvents, nous leur donnons tous les jours des preuves de notre attachement : De quoi peuvent-ils se plaindre ? S'ils sortent de leurs attributions, tant pis pour eux...

C'est aussi à cette même époque que MM. Dey et Clerc acceptèrent d'être créés membres d'honneur de l'Association¹. Malgré tous ces efforts, la « Correspondance littéraire » allait néanmoins cesser de vivre, sans autre motif apparent que le manque de zèle de ses adhérents, découragés par une animosité venue de l'extérieur. M. Aebischer mettait le point final à l'entreprise dont il avait été l'animateur par la lettre suivante, parue le 1^{er} juillet 1841, dans le dernier numéro des *Mélanges littéraires*² :

MESSIEURS ET VÉNÉRABLES CONFRÈRES,

Je viens avec regret vous faire mes adieux, en vous annonçant la cessation finale de notre correspondance, dont j'ai l'honneur de vous envoyer le dernier numéro.

Notre entreprise était évidemment une bonne œuvre ; vous l'avez tous reconnu, Messieurs ; vos aveux éloquemment exprimés ont été publiés dans nos *Mélanges littéraires*. Mais notre œuvre n'a pas trouvé assez de sympathie ni assez d'appui, pour les raisons que vous connaissez et que quelques-uns de mes bons confrères sauront apprécier. Les uns ont manqué de zèle ; d'autres se sont laissé épouvanter par la calomnie ou décourager par de perfides insinuations ; presque tous en sont venus au point de se persuader que cette œuvre, bonne en soi, ne l'était plus dans les circonstances actuelles.

Monseigneur notre Evêque, qui nous avait fait écrire « qu'il voyait avec plaisir nos études et nos efforts », a déconseillé plus tard, à notre insu, à quelques prêtres estimables de prendre part à nos travaux littéraires ; ce qui a fini par décourager nos meilleurs correspondants : si bien que personne ne travaillant plus qu'à regret, je suis forcé de laisser tomber une entreprise si mal soutenue.

¹ Op. cit., 1844, p. 38-39.

² Op. cit., 1844, p. 139-140.

C'est inutile, Messieurs, de vous dire toutes mes pensées et toutes mes prévisions. Je vous répéterai seulement ce que personne d'entre vous n'ignore ; qu'aimant mon état au-delà de toute expression, tenant à son honneur et à la gloire du clergé de notre diocèse, j'ai cherché à être utile à mes jeunes confrères ou à profiter des études et de l'expérience de mes aînés ; j'ai travaillé pendant passé trente ans à atteindre ce but tant de fois exprimé. Dieu ne m'a pas accordé la consolation de voir mes efforts couronnés de succès ! J'adore ses impénétrables desseins et j'aime sa sainte volonté. Je prie, Monsieur le professeur Dey, d'agrérer ici mes sincères remerciements, pour les intéressants articles d'histoire qu'il nous a fournis. Que Dieu l'en récompense. Vous trouverez toujours en moi, respectables confrères, un ami dévoué. Je me recommande à votre bienveillance et à vos bonnes prières.

Adieu, Messieurs !

Votre vieil ami et Confrère,
LE DOYEN AIBISCHER,
directeur et fondateur de la Correspondance

Ainsi se terminait une activité qui avait duré plus de trente années. Après ce qui était arrivé en 1844, l'Association ne pouvait songer à reprendre son travail extérieur, du moins immédiatement, fût-ce même sous une forme encore plus simple.

En 1847 et durant les années qui suivirent, la Suisse — Fribourg en particulier — fut bouleversée par de tragiques événements : on ne pouvait alors penser à reformer la « Correspondance littéraire ». Après 1857, d'autres tâches s'imposèrent ; les circonstances étaient changées ; la « Petite Eglise », sous la forme qu'elle avait revêtue de 1810 à 1844, n'avait plus guère sa raison d'être.

Quoi qu'il en soit des circonstances qui précipitèrent la chute définitive de la « Petite Eglise », il faut rendre hommage aux hommes qui, durant un tiers de siècle, firent partie de cette Association et lui donnèrent le fruit de leurs labours. On peut dire, sans crainte de se tromper, que, par les études qu'il encouragea, par les travaux qu'il publia, par le souci de culture qu'il propagea, ce mouvement fut un élément bienfaisant dans la vie du clergé du diocèse de Lausanne et Genève. A une époque où toute communication était difficile, il réussit à grouper dans le travail intellectuel et dans l'effort des hommes de valeur qui, sans cela, se seraient probablement ignorés les uns les autres. A ce titre seul déjà, la « Petite Eglise » mérite l'attention et la reconnaissance de tous les esprits cultivés.

